



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 V	1 L 1 ●	1 L 1 ●	1 J	1 S	1 Ma
2 S	2 Ma	2 Ma 9	2 V	2 D	2 Me
3 D	3 Me 5	3 Me	3 S	3 L 2 ●	3 J 22
4 L 1 ●	4 J	4 J	4 D	4 Ma	4 V
5 Ma 1	5 V	5 V	5 L 2 ●	5 Me	5 S
6 Me	6 S	6 S	6 Ma	6 J 18	6 D
7 J	7 D	7 D	7 Me	7 V	7 L 1 ●
8 V	7 D	8 L 2 ●	8 J 14	8 S	8 Ma
9 S	8 L 2 ●	9 Ma	9 V	9 D	9 Me
10 D	9 Ma	10 Me 10	10 S	10 L 1 ●	10 J 23
11 L 2 ●	10 Me 6	11 J	11 D	11 Ma	11 V
12 Ma 2	11 J	12 V	12 L 1 ●	12 Me	12 S
13 Me	12 V	13 S	13 Ma	13 J 19	13 D
14 J	13 S	14 D	14 Me	14 V	14 L 2 ●
15 V	14 D	15 L 1 ●	15 J 15	15 S	15 Ma
16 S	15 L 1 ●	16 Ma 11	16 V	16 D	16 Me
17 D	16 Ma 7	17 Me	17 S	17 L 2 ●	17 J 24
18 L 1 ●	17 Me	18 J	18 D	18 Ma	18 V
19 Ma 3	18 J	19 V	19 L 2 ●	19 Me	19 S
20 Me	19 V	20 S	20 Ma	20 J 20	20 D
21 J	20 S	21 D	21 Me	21 V	21 L 1 ●
22 V	21 D	22 L 2 ●	22 J 16	22 S	22 Ma
23 S	22 L 2 ●	23 Ma	23 V	23 D	23 Me
24 D	23 Ma 8	24 Me 12	24 S	24 L 1 ●	24 J 25
25 L 2 ●	24 Me	25 J	25 D	25 Ma	25 V
26 Ma 4	25 J	26 V	26 L 1 ●	26 Me	26 S
27 Me	26 V	27 S	27 Ma	27 J 21	27 D
28 J	27 S	28 D	28 Me	28 V	28 L 2 ●
29 V	28 D	29 L 1 ●	29 J 17	29 S	29 Ma 26
30 S		30 Ma 13	30 V	30 D	30 Me
31 D		31 Me		31 L 2 ●	

- Déchets ménagers résiduels secteurs 1 et 2
- 2 Papiers et emballages recyclables secteur 2
- 1 Papiers et emballages recyclables secteur 1
- Dernier délai pour envoyer votre demande de mensualisation de facturation
- Jour férié : toute collecte tombant un jour férié est assurée, sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre : rattrapage indiqué selon calendrier

POURQUOI MON CALENDRIER DE COLLECTE NE COMPORTE QUE 6 MOIS ?

En seconde partie d'année 2021, il est possible que vos jours de collecte changent dans le cadre de la réorganisation du service des déchets ménagers.

Un second calendrier couvrant la période de juillet à décembre sera disponible pour l'été 2021.

QUE FAIRE DE MES CARTONS ?

Pour des raisons techniques et de sécurité, une partie des cartons ne peut pas être collectée devant chez vous lorsqu'ils sont :

- trop grands ou volumineux (électroménager, télévision, mobilier d'intérieur et d'extérieur, chauffe-eau, ...)
- humides et détremés
- remplis de déchets non recyclables tels que les films souples et le polystyrène

Que faire de ces cartons dans ce cas :

- les découper et les mettre dans le bac jaune ou dans un sac translucide correctement fermé
- les déposer en déchèterie

Si votre bac est de capacité insuffisante, contactez le service déchets ménagers en vue de son remplacement.



LES COLLECTES S'EFFECTUENT LE MATIN.
VEILLEZ À BIEN SORTIR VOS BAGS DÈS LA VEILLE AU SOIR,
EN BORD DE CHAUSSÉE, ET AU PLUS TARD À 4 H DU MATIN

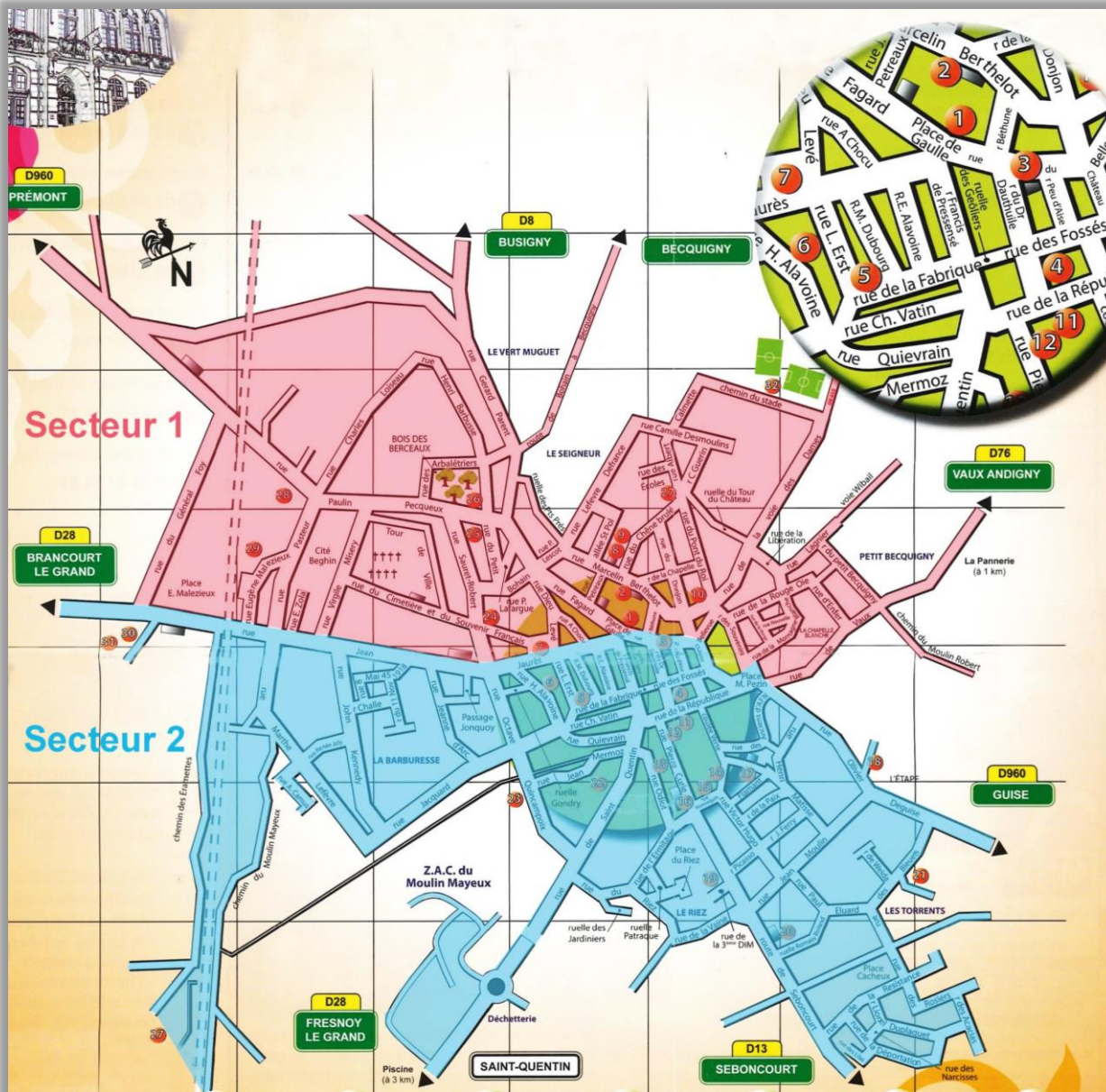
► N° Vert 0 800 68 74 73

(appel gratuit depuis un poste fixe)

WWW.CC-VERMANDOIS.COM

suivez-nous !

PLAN BOHAIN-EN-VERMANDOIS SECTEURS 1 ET 2



Restez informés,
Téléchargez l'application mobile
MA MAIRIE EN POCHE

Ma mairie en poche.

Communauté de Communes
du Pays du Vermandois

NOUVEAU
Votre Communauté de
Communes et votre Mairie vous
informent en temps réel !

Avec Ma mairie en poche,
ne ratez plus aucune info du Vermandois

A télécharger gratuitement sur votre smartphone :